



Syndicat des Ingénieurs, Cadres,  
Techniciens et Agents de Maîtrise  
Territoriaux de la Mairie de Villejuif

01.46.78.93.73 – 06.12.54.60.76

[ugict.mairie.villejuif@gmail.com](mailto:ugict.mairie.villejuif@gmail.com)



Syndicat des Ouvriers  
et Employés Territoriaux  
de la Mairie de Villejuif

01.46.78.93.87 – 06.17.44.09.82

[la.cgt.villejuif@gmail.com](mailto:la.cgt.villejuif@gmail.com)

## QUOI DE NEUF EN MAIRIE DE VILLEJUIF ?

### INTERDICTION DE SE RÉUNIR !

*Nous avons été informés que les agents ne seraient pas libérés pour les assemblées générales du 21, 26 et 28 novembre, sous prétexte que nous avons annoncé qu'elles se tiendraient à la Bourse du Travail. Bien sûr, aucune salle ne nous est proposée si nous en faisons la demande... Une nouvelle fois, l'exécutif tente d'entraver l'action de la CGT et nie un droit fondamental, celui de s'informer. En muselant la CGT, ce sont les agents qui sont attaqués directement !*

### DES RUMEURS PERNICIEUSES...

*On nous dit que certains membres de la « haute » administration seraient sur le départ. C'est même mentionné dans certaines tribunes du VNV, et des adjoints au maire s'en gaussent auprès de qui veut les entendre. Nous invitons les agents à ne pas prêter attention aux bruits de couloir et à ne pas y réagir. Mais que dire de cet exécutif qui continue de régler ses comptes par réseaux sociaux interposés et utilise la rumeur comme un mode de gouvernance ? Les bases de l'édifice ne semblent pas très saines...*

### SOURIEZ, VOUS ÊTES FILMÉS !

*Pas de débat au comité technique et des caméras installées aux entrées de la mairie centrale et de son extension avant même que celui-ci soient consulté... Soit disant pour « la sécurité des agents »... Pourquoi certaines ont-elles les panneaux syndicaux dans leur champ ?*

### TOUJOURS PLUS DE BÂTON, POUR TOUJOURS MOINS DE CAROTTE !

*Et les sanctions continuent de pleuvoir... Vous avez dit « non », vous pouvez avoir un blâme. Vous avez donné un avis contraire à votre hiérarchie ? C'est potentiellement de l'insubordination... La DRH estime même que c'est contrevenir à son devoir de réserve que de s'exprimer en réunion, ou que c'est « normal si les hommes crient sur les femmes » (sic). Et pendant ce temps-là, une toute petite minorité touche un CIA conséquent...*

*Le plan Qualité de vie au travail issu de l'enquête RPS dont personne n'a vu les résultats, va venir consolider cet édifice : bien-être au travail ? Même pas en rêve, il s'agit juste de valider la Politique RH !*

### RIEN DE TOUT CELA N'EST UNE FATALITE !

*En 2015, nous étions nombreux à manifester pour nos conditions de travail, et nous avons obtenu qu'elles s'améliorent. À chaque fois que l'exécutif s'en est pris à nos droits et que nous avons été assez nombreux pour nous défendre, nous avons gagné. Et devant la justice, la CGT a gagné à chaque fois !*

### NE NOUS LAISSONS PLUS FAIRE !

**SEULE LA MOBILISATION NOUS PERMETTRA DE DEFENDRE  
NOS DROITS, NOS CONDITIONS DE TRAVAIL, LE SERVICE  
PUBLIC ET NOTRE STATUT DE FONCTIONNAIRE !**

# ET CE QUI EST VRAI POUR NOS DROITS EN MAIRIE L'EST DOUBLEMENT POUR LA DEFENSE DU STATUT, ET DE NOTRE SYSTÈME DE RETRAITES !

## TOUS DANS L'ACTION A PARTIR DU 5 DECEMBRE !

### LE MENSONGE GOUVERNEMENTAL NE PASSE PAS !

Avec le principe du régime à points, les salarié.e.s cumuleraient des points tout au long de la vie active. Des cotisations permettraient d'acheter des points qui seraient, au moment du passage à la retraite, convertis en pension. Or la valeur du point à l'achat et celle du point lors de la conversion seraient calculées chaque année en fonction de la conjoncture démographique et économique du pays !

### DES CONSÉQUENCES NÉFASTES DU SYSTÈME PAR POINTS SUR LE NIVEAU DES PENSIONS :

Le calcul de la retraite se ferait sur l'ensemble de la carrière au lieu des 25 meilleures années dans le privé et des 6 derniers mois dans le public.

Les périodes d'interruptions telles que la maternité et les périodes à temps partiel, ne bénéficieraient plus des mécanismes de solidarité actuels. C'est donc une baisse systématique du niveau des pensions annoncée.

Le système à points remet en question les dispositifs de solidarité. Le système de retraite actuel par répartition serait remplacé par un système à points qui repose sur une logique ultralibérale individuelle du chacun pour soi, qui ne peut que renforcer les inégalités existantes en particulier vis-à-vis des femmes.

### QUEL CALCUL POUR NOS RETRAITES ?

Notre retraite est calculée actuellement sur les six derniers mois travaillés donc là où notre salaire est au plus haut. Après la réforme, le calcul se fera par point, 1 euro gagné sera 1 euro cotisé. On voit le danger, ce nouveau mode de calcul comprendra les années de précarité où le salaire était bas donc pas beaucoup de cotisation. Et cela sans compter depuis 2010, le gel du point d'indice, à la base de notre salaire. Cela représente 10% de perte de salaire et donc des cotisations perdues.

### LA CGT REVENDIQUE :

La mise en œuvre d'une politique volontariste d'**égalité salariale entre les femmes et les hommes**, améliorant la retraite des femmes. Celle-ci est encore inférieure en moyenne de 20% à qualification égale;

Le rejet en bloc du projet de réforme Macron-Delevoye;

Le rétablissement de la retraite à 60 ans à taux plein et la garantie d'une pension au moins équivalente au SMIC pour une carrière complète;

La revalorisation du minimum vieillesse (56% des femmes sont au minimum vieillesse);

La garantie des droits à la retraite à temps plein pour les salarié.e.s à temps partiel.

### ASSEMBLEE GENERALE DES PERSONNELS :

**3 décembre : 9h-10h30 / 4 décembre : 14h-15h30 – Au local syndical**

**6 décembre – 9h à 10h – Au local syndical**

### ASSEMBLEE GENERALE INTERPROFESSIONNELLE

**5 décembre, 11h, Ecole Paul Vaillant Couturier**

\* Les agents fonctionnaires ou non doivent déposer une **Heure d'information syndicale** trois jours au préalable auprès de leur chef de service. leur chef de service.

*MANIFESTATION LE 5 DECEMBRE : DEPART DE GARE DE L'EST A 14H.*

*Départ de la Bourse du Travail, 16 rue Jean Jaurès, à 13h (il y aura des cars)*

CGT des territoriaux de Villejuif – 21 rue Sevin 94800Villejuif - <https://cgtvillejuif.org/>